



# COMITE DEPARTEMENTAL AVIRON DU RHONE

## 2<sup>ème</sup> manche du CHALLENGE DU JEUNE RAMEUR

### « AVIRON D'ARGENT »

**DATE** : Dimanche 7 novembre 2010

**LIEU** : AVIRON DECINOIS - 27 rue de la Fraternité - 69150 DECINES

Nous demandons à tous les dirigeants et rameurs de respecter l'environnement, ainsi que la réglementation de la circulation des bateaux (consulter les plans du bassin à la base d'aviron)

#### **CATEGORIES** :

**Débutants**- Benjamins F/H - Minimes F/H- Cadets F/H - (ceux de la première manche, non titulaires du brevet de rameur option compétition)

**Confirmés** - Minimes F/H - Cadets F/H - (ayant déjà participé à un championnat de zone)

**REUNION DES DELEGUES** : La réunion des délégués aura lieu à 8h15 dans la salle Genest

**DEBUT DES EPREUVES** : début des épreuves à partir de 8H45

**PROGRAMME** : **Débutants** : Deux de couple canoé et yolette sur 500m

**Confirmés** : 4X ; 8X pour Minimes sur 1000m

2X. 4X. 8+ pour cadets et cadettes sur 1000m

**ENGAGEMENTS** : un fichier Excel en pièce jointe à nous retourner au plus tard le **mercredi 3 novembre 2010 dernier délai** à l'adresse suivante : [cdarcommunicatio@aol.com](mailto:cdarcommunicatio@aol.com)

Pour que personne ne reste sur la touche, possibilité de mixte entre rameurs de clubs qui seront définies lors de la réunion des délégués en fonction des engagements.

#### **Aucun doublement n'est autorisé.**

L'ordre des épreuves sera communiqué lors de la réunion des délégués.

**MATERIEL** : Chaque club fourni son matériel

**RECOMPENSES** : une médaille sera remise au 1<sup>er</sup> équipage de chaque course, cadeaux aux seconds et troisièmes selon possibilités partenariales.

Le Trophée « Challenge du Jeune rameur », récompense le meilleur club sur l'ensemble des résultats de la manche, et sera attribué au classement général des benjamins, minimes, cadets « débutants », et minimes, cadets « confirmés » selon les critères suivants : Dans chaque course, seul le premier équipage du club marque des points, et en fonction du nombre de partants dans la course :

Ex : Course à 6 partants : Premier 6 points, second 5, troisième 4..... en cas de plusieurs séries dans une course, classement au temps. (Nombre de points identiques, quelle que soit la longueur du bateau)

**Cette manche servira de validation au brevet de rameur d'Argent, pensez à amener les livrets de rameur des participants**

COMITE DEPARTEMENTAL

Michel MATHEY

Président

8 bis, rue Thevenet - 69004 LYON - Tél : 0 472 001 125

Courriel : [cd.rhone-aviron@orange.fr](mailto:cd.rhone-aviron@orange.fr) - Site : <http://www.aviron-rhone.org>

SIRET : 434 264 586 00018 - APE : 926 C - Association sportive déclarée loi 1901

